

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

-LABORATOIRE DE CONTRÔLE-

CODE	ARTICLE	FORMAT	GROUPE
LXG318	SA NOVELLA DARK GREEN MATT	120 X 60	Bla – Annexe G – DOP 12DP

CARACTERÍSTICAS DEL ARTÍCULO

TYPE DE SUPPORT	GRÈS CÉRAME
TYPE	Émaillé
FINITION	POLI PRODUIT TRÈS DÉNUANCÉ
FACES	12
RECOMMANDATION D'UTILISATION	Passage moyen: Immeubles, Eléments communs, bureaux et maison individuelle

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DU PRODUIT SELON LA NORME DE LA ISO 13006

DIMENSION ESSAIE-NORME ISO 10545-2	ESSAIE-NORME	NORME ISO 13006		SALONI	
 LONGUEUR - CALIBRE CENTRAL	EN-ISO 10545-2	±0,3%	±1,00mm	±0,04%	Y: 1197,0±0,50mm
 LARGEUR - CALIBRE CENTRAL	EN-ISO 10545-2	±0,3%	±1,00mm	±0,08%	Y: 597,0±0,50mm
 ÉPAISSEUR	EN-ISO 10545-2	±5,00%	±0,50mm	±5,00%	10,4 ±0,50mm
 RECTITUDE DES COTÉS	EN-ISO 10545-2	±0,3%	±0,80mm	±0,04%	≤0,50 mm
 ORTHOGONALITÉ	EN-ISO 10545-2	±0,3%	±1,50mm	±0,09%	≤1,10 mm
 PLANIMÉTRIE LATÉRALE DE SUPERFICIE / GAUCHISSEMENT	EN-ISO 10545-2	±0,4%	± 1,80mm	+0,08% / -0,04%	+0,90mm / -0,50mm

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES	ESSAIE-NORME	VALEUR PRESCRITE POUR LA NORME	SALONI
 RÉSISTANCE AU GLISSEMENT	EN 16165 Annexe C	Déclaration du Fabricant	N'APPLIQUE PAS
	ANSI A137: DCOF	Déclaration du Fabricant	N'APPLIQUE PAS
	XP P 05 011	Déclaration du Fabricant	N'APPLIQUE PAS
	XP P 05 011	Déclaration du Fabricant	N'APPLIQUE PAS
 ABSORPTION D'EAU	ISO 10545-3	≤0,5%	< 0,15%
 FORCE DE RUPTURE	ISO 10545-4	1300 N	2376 N
 RÉSISTANCE À LA FLEXION	ISO 10545-4	35 N/mm²	42 N/mm²
 RÉSISTANCE À L'ABRASION	ISO 14545-7	Déclaration du Fabricant	PEI 3
 IMPACTO	ISO 10545-5	Déclaration du Fabricant	RESISTENCE
 COEFFICIENT DE DILATATION	ISO 10545-8	$9 \cdot 10^{-6} \text{ K}^{-1}$	$6,2 \cdot 10^{-6} \text{ K}^{-1}$
 RÉSISTANCE THERMIQUE	ISO 10545-9	Déclaration du Fabricant	RESISTENCE
 RÉSISTANCE AU CRAQUELAGE	ISO 10545-11	Exigée	RESISTENCE
 RÉSISTANCE AU GEL	ISO 10545-12	Déclaration du Fabricant	RESISTENCE

PROPRIÉTÉS CHIMIQUES			ESSAIE-NORME	NORME ISO 13006	SALONI
	RÉSISTANCE AUX AGENTS CHIMIQUES FAIBLES	ACIDE CITRIQUE	ISO 10545-13	Déclaration du Fabricant	LA
		ACIDE CHLORYDRIQUE	ISO 10545-13	Déclaration du Fabricant	LA
		HYDROXIDE DE POTASSIUM	ISO 10545-13	Déclaration du Fabricant	LB
	RÉSISTANCE AUX AGENTS CHIMIQUES FORTS	ACIDE LACTIQUE	ISO 10545-13	Déclaration du Fabricant	HA
		ACIDE CHLORYDRIQUE	ISO 10545-13	Déclaration du Fabricant	HA
		HYDROXIDE DE POTASSIUM	ISO 10545-13	Déclaration du Fabricant	HA
	RÉSISTANCE AUX PRODUITS D'ENTRETIEN		ISO 10545-13	Minimum B	A
	RÉSISTANCE AUX TACHES		ISO 10545-14	Minimum 3	5

Ce document est à l'usage commercial et informatif. Saloni se réserve le droit de modifier ou d'éliminer toute information contenue. En cas de doute, veuillez vérifier les données de cette fiche technique avec l'usine

CONSEILS DE POSE, DE MAINTENANCE ET DE NETTOYAGE.

Pour obtenir un résultat optimal dans la pose du produit céramique, il est indispensable de respecter les recommandations/indications de la Norme UNE 138002:2017. Dans ce document, nous en avons résumé quelques-unes.

1.1. Avant la pose.

Avant la pose, vérifier que le produit céramique est conforme à la demande, en vérifiant le modèle, le format, la couleur, le ton et les calibres avant la pose. Les codes numériques et alphabétiques des calibres indiquent de possibles différences de tonalités et de mesures nominales entre les productions. Ne pas mélanger et installer du matériel si le ton et le calibre ne sont pas identiques.

Manipulez les pièces avec précaution afin d'éviter les problèmes d'écaillage et de rayures, notamment dans les matériaux en pâte blanche, en porcelaine semi-polie ou polie. Protéger convenablement les carreaux posés en tant que revêtement de sol de la circulation du chantier jusqu'à la fin des travaux.

1.2. Pendant la pose (Norme UNE 138002:2017).

Pour fixer les pièces, utiliser un ciment-colle de qualité et peigner à la fois le mur ou le sol et la pièce elle-même, en utilisant une taloche dentée de la bonne taille pour le format de la pièce. La pose d'emplâtre n'est pas recommandée. Il est également déconseillé d'utiliser des couches épaisses ou des chapes. La pose avec des mortiers traditionnels, utilisés pour des carreaux en pâte blanche ou rouge, ne garantit pas une bonne adhésion pour les carreaux en grès porcelainé. Pour garantir une bonne adhésion au support sur carreaux de grès porcelainé, l'utilisation de matériaux de collage et de jointoiement spécifiques est essentielle:

Grès porcelainé : C2 (uniquement), Pâte blanche : C1 (uniquement).

Dans les endroits où il est nécessaire de renforcer l'étanchéité, salles de bains, douches, toilettes, spas, etc. utiliser un mortier de jointoiement époxy spécial imperméable pour joints. Pour atteindre l'étanchéité entre le mur carrelé et la baignoire ou le bac à douche, il est recommandé d'utiliser un profilé en pvc spécifique à cet usage ou une application d'époxy ou de silicone spéciale d'étanchéité élastique et spécifique. Il convient d'utiliser des outils appropriés tels qu'une taloche dentée, un maillet et une truelle de jointoiement en caoutchouc.

Pour une pose et un nivellement corrects du produit céramique, il faut utiliser un système de nivellement permettant la fixation et l'alignement des pièces, qui ne corrige pas la planimétrie déficiente du support ou les tolérances dimensionnelles du carreau de céramique.

Ces systèmes sont développés pour favoriser une augmentation de la planéité finale du revêtement sur des pièces contiguës. Comme ils exercent une force sur les carreaux déjà posés, ils doivent être appliqués pendant la période d'ouverture (rectification ou retouche) indiquée par le fabricant de l'adhésif. Consultez ce point dans la fiche technique du produit. L'utilisation de systèmes de nivellement ne dispense pas de l'utilisation de croisillons pour les joints.

L'utilisation de disques de protection est recommandée sur les bases de revêtement émaillées pour éviter d'endommager la surface lors du montage entre les bases ou lors du démontage du système. Pour une installation correcte des systèmes de nivellement, veuillez consulter le fabricant.

Cette documentation est simplement informative et n'engage en rien le fabricant de céramique, car il s'agit de systèmes annexes et non liés à la céramique, dans le but d'aider l'installateur lors de la pose.

Le joint entre pièces doit être effectué avec des croisillons. Ne pas utiliser de cales de nivellement pour établir la largeur du joint. L'installation sans joint (inférieure à 1,5 mm de joint entre pièces) n'est recommandée en aucun cas.

Les côtés des pièces doivent être parfaitement propres avant de placer la pièce suivante. Les pièces doivent être parfaitement alignées pour maintenir la verticalité et l'horizontalité de tous les joints. **La pose décalée ou unie à 50 % n'est en aucun cas recommandée.**

Une seule installation est possible avec un joint uni à un maximum de 20 % pour les porcelaines et les Grès Pâte rouge de format rectangulaire.

Les joints recommandés par Saloni sont :

- 1,5 mm, revêtements rectifiés à l'intérieur.
- 2 mm, carreaux de sol rectifiés à l'intérieur.
- 2,5 mm, matériaux non rectifiés à l'intérieur, aussi bien revêtement de sol que revêtement de mur.
- À l'extérieur, le joint doit être supérieur à 3 mm, recommandé 5 mm.

Le joint doit être scellé avec un matériel de jointoiement de type « joint fin » sans agrégat. Les matériaux contenant du « noir de carbone » (joints noirs) ne doivent pas être utilisés. Pour les murs avec des angles internes, il est nécessaire de laisser 5 millimètres libres en raison de la dilatation possible des pièces. Il sera nécessaire de planifier et d'exécuter correctement des joints de périmètre de 5 mm dans les pièces de plus de 7 m², et des joints de dilatation de 5 mm minimum tous les 20 à 40 m² de surface en extérieur et le double en intérieur.

1.3. Entretien.

Une fois le processus d'installation terminé, nous devons retirer l'excédent de matériau avant qu'il ne durcisse. Protéger convenablement les carreaux posés en tant que revêtement de sol de la circulation du chantier jusqu'à la fin des travaux. Procéder à un premier nettoyage avec des produits non abrasifs, adaptés au type de saleté à éliminer dans chaque cas (acide fluorhydrique et dérivés). **Pour le nettoyage d'entretien quotidien, de l'eau chaude et un détergent neutre à haut pouvoir nettoyant tel que FilaCleaner.** Il faut utiliser une éponge propre pour nettoyer les pièces, ne pas utiliser de tampons à récurer ou d'autres matériaux qui pourraient endommager/rayer la surface du produit, en particulier sur des matériaux vernis, polis ou métallisés. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou excessivement acides. **Pour les produits antidérapants, il convient d'utiliser le produit de nettoyage approprié et une fréquence/intensité d'entretien adaptée en fonction des propriétés antidérapantes de la céramique installée et de la saleté à éliminer.**

Recommandations pour les cas de fortes salissures et/ou de salissures incrustées: Produit à utiliser:

Ciment, chaux hydraulique, métaux striés, oxydes. DETERDEK

Déchets de joints en résine époxy. FILA CR10

Graisse, boissons, nourriture, colle, colorants, marqueurs, gouttes de peinture en plastique. FILA PS/87

Graffiti. FILA NOPAINT STAR

Cire de bougie, résines d'arbres, résidus de ruban adhésif. FILASOLV

1.4. Autres considérations.

Il est recommandé de suivre les directives établies dans la « Norme UNE 138002:2017 Règles générales relatives à la pose de carreaux de céramiques fixés par l'adhérence » et de s'y référer en cas de réclamations en Espagne. L'installation du produit implique son acceptation, et par conséquent aucune réclamation du matériel installé dérivée de la non-conformité de ces prémisses ne sera admise. Il incombera au client final d'entretenir les produits pendant toute leur durée de vie utile, afin de garantir que les caractéristiques techniques des produits restent inchangées dans le temps au cours de leur utilisation.

Le fabricant décline tout type de responsabilité concernant la pratique constructive du Système Céramique, si lors de l'installation du produit céramique les indications citées dans cette norme n'ont pas été suivies de manière adéquate.

IMPORTANT : À la fin de leur vie utile, les carreaux céramiques sont des déchets inertes. Pour leur gestion correcte, remettez-les à un gestionnaire de déchets agréé, favorisant son recyclage.





SALONI

DECLARACIÓN DE PRESTACIONES / Nº. 12DP

DECLARATION OF PERFORMANCE

1.- Código de identificación única del producto tipo / Unique identification code of the product-type:

Baldosa cerámica prensada en seco, con absorción de agua $E_b \leq 0.5\%$
(Ceramic tiles, dust pressed with water absorption $E_b \leq 0.5\%$)

2.- Usos previstos / Entended use/es:

Para suelos y paredes interiores
(For internal floorings and walls)

3.- Fabricante / Manufacturer:

Cerámica SALONI, SAU
Ctra. Alcora, Km. 17
12130 San Juan de Moró, Spain
www.saloni.com

4.- Sistema de evaluación y verificación de la constancia de prestaciones (EVCP):

System/s of assessment and verification of constancy of performance (AVCP):

Sistema 4
System 4

5.- Norma armonizada / Harmonised standard

EN 14411:2016

6.- Organismo notificado / Notified body/ies:

No aplica
Not apply

7.- Prestaciones declaradas / Declared performances:

Características esenciales Essential Characteristics	Prestaciones Performance
Reacción al fuego Reaction to fire	A1 FL/A1
Emisión de sustancias peligrosas: Release of dangerous substance, for: Cadmio (Cadmium) Plomo (Lead)	PND PND
Fuerza de rotura Breaking strength	$e < 7.5 \geq 700$ N $e \geq 7.5 \geq 1300$ N
Deslizamiento Slipperiness	PND
Propiedades táctiles Tactility	PND
Adhesión, para: Bond strength/adhesion, for: Adhesivo cementoso tipo C2 (Cementitious adhesive, type C2)	> 1 N/mm ²
Durabilidad para: usos interiores Durability for: internal use	Cumple (Pass)

Las prestaciones del producto identificado anteriormente son conformes con el conjunto de prestaciones declaradas. La presente declaración de prestaciones se emite, de conformidad con el Reglamento (UE) nº 305/2011, bajo la sola responsabilidad del fabricante arriba indicado.

The performance of the product identified above is in conformity with the set of declared performance/s. This declaration of conformity is issued, in accordance with Regulation (EU) No 305/2011, under the sole responsibility of the manufacturer identified above.

Firmado por y en nombre del fabricante por / Signed for and on behalf of the manufacturer by:

Ricardo Martínez Rodríguez

En/At San Juan de Moró el/on 22/02/2021

Firma/ Signature